



Conseil Local de Santé Mentale
NAVARRRE - CÔTE BASQUE

L'aire géographique

Le CLSM recouvre les 9 pôles territoriaux de la Communauté d'Agglomération du Pays Basque (CAPB), soit 122 communes. Il recouvre le territoire de santé Navarre-Côte Basque. Le canton de Mauléon-Licharre est rattaché au territoire Béarn-Soule.

Les signataires

Le CLSM résulte d'un engagement de quatre partenaires : le Centre Hospitalier de la Côte Basque, le Conseil Départemental, l'Agence Régionale de Santé et les élus de la CAPB.

Les modalités de participation

Le CLSM conserve les adhérents (service de psychiatrie publics et privés, usagers, aidants, élus, CCAS, bailleurs sociaux, justice, Education Nationale, établissements médico-sociaux, PJJ, insertion professionnelle...) et poursuit cette mobilisation avec de nouveaux acteurs. L'adhésion au CLSM implique la signature de la charte et son respect intégral par les partenaires.

Le signataire s'engage :

- A participer a minima à une activité organisée par le CLSM pendant l'année.
- A partager les informations susceptibles de contribuer aux activités du CLSM.
- A répondre aux sollicitations pour le développement d'actions du CLSM La place de l'utilisateur

La place de l'utilisateur

Le CLSM renforce l'engagement auprès des personnes concernées et des aidants déjà amorcé. Le respect des droits fondamentaux des personnes (cf. Déclaration Universelle des Droits de l'Homme et du citoyen, lois du 29/07/1998, 2/01/2002, 4/03/2002...) :

« Toute personne dispose d'un droit inaliénable au respect de la confidentialité des éléments qui concernent sa vie privée, sa situation sanitaire, psychologique et sociale »

Le respect de la singularité des personnes

Le CLSM agit pour mieux prendre en compte les besoins de la personne dans son ensemble : âge, sexe, culture, langue, symptômes, dignité, situation économique, logement, éducation, croyances, parcours de vie ...

Le CLSM prend la suite du Réseau de Santé Mentale du Pays Basque.

Il se définit comme une plate-forme de concertation et de coordination entre tous les acteurs d'un territoire concernés par la santé mentale, ayant pour objectifs de :

- Identifier les ressources existantes et les besoins repérés par les acteurs et usagers
- Améliorer la lisibilité des ressources locales et leur accessibilité
- Développer l'éducation et la promotion de la santé mentale
- Améliorer l'accès à la prévention, aux soins, à l'accompagnement, aux droits et diminuer les ruptures de parcours
- Favoriser l'inclusion sociale et lutter contre l'exclusion dans la Cité
- Contribuer à la déstigmatisation des troubles psychiques
- Développer le partenariat et le travail en réseau entre structures

Le partage d'information et le secret professionnel

Le CLSM est un espace favorisant le travail en réseau, promouvant l'interdisciplinarité et le décloisonnement des pratiques professionnelles afin d'améliorer le parcours de vie des personnes souffrant de troubles psychiques.

Les échanges d'informations entre les partenaires se font en respectant le secret professionnel auquel est soumis chaque professionnel. Les principes éthiques et déontologiques sont respectés dans toutes les instances du CLSM. Le CLSM développe un système d'information afin d'assurer et optimiser les services proposés.

Les signataires s'engagent à ne diffuser aucune information relative aux situations traitées dans le cadre de la cellule des situations complexes ou des espaces de concertation.

La participation au CLSM ne pourrait servir à des fins de promotion ou de publicité, contraire à la déontologie et à la réglementation en vigueur.

Chacun des partenaires est libre de se retirer à tout moment du CLSM, en prévenant le coordonnateur.

Engagement

Je souhaite adhérer au Conseil Local de Santé Mentale Navarre - Côte Basque et je m'engage à en respecter les principes énoncés ci-dessus.

Structure :

Nom du responsable :

Adresse :

.....

Téléphone:

Mail :

Fait à : le :

Signature et cachet :

Merci de renvoyer la charte signée par voie postale ou mail.